

Conflits armés dans la Corne de l'Afrique



Coups d'État
et réactions populaires
au Burkina Faso

Conflits armés dans la Corne de l'Afrique

Dossier

Des conflits armés ébranlent à nouveau la Corne de l'Afrique. Ce dossier donne sens à ces reconfigurations violentes et meurtrières, qui sont le produit de trajectoires sociales et militaires partagées à l'échelle régionale mais s'inscrivent dans des contextes politiques singuliers. Depuis le Soudan et le Soudan du Sud, l'Éthiopie et le Somaliland, il observe l'ancrage social de la violence de guerre, son économie politique locale et régionale et sa politisation – notamment dans son rapport à l'État. Les différentes contributions interrogent la milicianisation des États, la mobilisation des groupes armés, les restructurations partisans, le renouveau géopolitique du capitalisme dans la région, ainsi que les engrenages et les dynamiques de la violence de guerre et du génocide. Pour documenter ces situations peu renseignées, ce dossier suit une démarche anthologique et rassemble des textes de diverses natures (entretiens, témoignages et articles), afin notamment de donner la parole aux témoins directs des transformations en cours.

Conjoncture

Coups d'État et réactions populaires au Burkina Faso : l'échec de la consolidation démocratique ?

Éloïse Bertrand et Samiratu Dipama

Lectures

Lu, vu, entendu

Coordonné

par Sabine Planel
avec les contributions
de Serbi Netsanet,
Medhane Tadesse,
Clément Deshayes,
Emmanuelle Veuillet,
Getaneh W. Chemedo,
Mehdi Labzaé,
Semhal M. Zenawi,
Finn Stepputat et
Jethro Norman.

Rédaction

Les Afriques dans le monde – Sciences Po Bordeaux

Domaine universitaire

11, allée Ausone - 33607 Pessac cedex

e-mail : politique-africaine@sciencespobordeaux.fr

site Internet : <https://polaf.hypotheses.org/>

La rubrique Lectures continue d'être éditée au secrétariat parisien de la revue. Les livres pour compte rendu doivent être envoyés à l'adresse suivante: Séverine Awenengo Dalberto, bureau 3.188, Campus Condorcet, Bâtiment Recherche Sud, 5, cours des Humanités, 93322 Aubervilliers Cedex.

Directeur de la publication : Vincent Foucher

Rédaction en chef : Séverine Awenengo Dalberto, Nadine Machikou Ngameni, Sabine Planel et Boris Samuel

Responsables de rubrique : Altaïr Despres (Recherches, Conjoncture), Sidy Cissokho, Émilie Guitard (Lectures)

Secrétaire de rédaction : Yann Lézénès

Comité de rédaction : Marie Brossier, Chloé Buire, Andrea Ceriana Mayneri, Mériam Cheikh, Sidy Cissokho, Dominique Connan, Altaïr Despres, Rama Sala Dieng, Elieth Eyebiyi, Sandra Fancello, Emanuele Fantini, Tim Gibbs, Jacobo Grajales, Mehdi Labzaé, Marianne Morange, Alexis Roy, Étienne Smith, Sadio Soukouna, Ousmane Zina

La revue **Politique africaine** est publiée par l'Association des chercheurs de *Politique africaine* (présidente Sandrine Perrot, trésorier Alexis Roy, secrétaire général Mehdi Labzaé). Avec le soutien du Centre de recherches internationales (CERI, Sciences Po), de l'UMR Les Afriques dans le monde (LAM, Sciences Po Bordeaux), de l'Institut des mondes africains (Imaf) et de l'INSHS.

Avec le concours du Centre national du livre.

Politique africaine est une revue à comité de lecture. Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont confiés et se réserve le droit de modifier les articles pour des raisons éditoriales.

Édition, ventes et abonnements

Karthala, 22-24, boulevard Arago, 75013 Paris

Tél. : 01 43 31 15 59 Fax : 01 45 35 27 05

e-mail : karthala@orange.fr • **site Internet :** www.karthala.com

Bulletin d'abonnement et bon de commande en fin d'ouvrage

© Éditions Karthala, 2024

ISBN : 978-2-38409-220-8

(première édition papier, 2024)

Conception graphique : Bärbel Müllbacher

Photo de couverture: Soldats des Rapid Special Forces (RSF) assistant à une course de chevaux à El-Fasher, Darfour du Nord (Soudan), en février 2022. Avant le déclenchement du conflit, les forces armées sont déjà structurées, déployées dans leur région d'origine, et ont déjà investi dans l'économie locale (formelle et informelle). Ici, la course a été remportée par un cheval appartenant au commandant des RSF pour l'État du Darfour du Nord. © Jérôme Tubiana, 2022.

Politique africaine

Conflits armés dans la Corne de l'Afrique

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris

DOSSIER

Conflits armés dans la Corne de l'Afrique

COORDONNÉ PAR SABINE PLANEL

INTRODUCTION AU THÈME

POUR UNE ANTHOLOGIE DE LA VIOLENCE SITUÉE. CONFLITS ET RÉGULATIONS NÉOLIBÉRALES

Début novembre 2020, la République fédérale d'Éthiopie entre en guerre avec le plus structuré politiquement de ses États fédérés, le Tigray. Avec l'appui de milices et de forces spéciales de la région Amhara voisine et de l'armée érythréenne, elle mène des nettoyages ethniques visant les Tigréens et entraîne le pays dans une série d'affrontements armés de grande ampleur. La répression d'une insurrection oromo armée qui avait sa base dans le Wollega, à l'ouest du pays, s'accroît¹, au point qu'aujourd'hui l'Oromia représente un front actif d'un conflit multi-situé qui met en jeu le devenir politique et territorial d'un pays naguère communément considéré comme un garant de la paix régionale². Un conflit qui, depuis août 2023, se nourrit d'une autre guerre dans la région Amhara³, également orientée vers la répression généralisée d'une milice nationaliste armée, les *fanno*, anciens alliés du gouvernement central dont la dissidence est de fait très relative⁴, et qui cible aussi les populations civiles. Au Somaliland,

1. Pour une définition de l'oppression comme une mécanique faisant système, voir C. Deshayes et A.-L. Mahé, « "Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés" : répression et violence structurelle au Soudan », *Pôle Sud*, n° 53, 2020, p. 83-99.

2. H. Verhoeven et M. Woldemariam, « Who Lost Ethiopia? The Unmaking of an African Anchor State and U.S. Foreign Policy », *Contemporary Security Policy*, vol. 43, n° 4, 2022, p. 622-650.

3. « Briefing: Ethiopia's Ominous New War in Amhara » [en ligne], International Crisis Group, 16 novembre 2023, <<https://www.crisisgroup.org/africa/horn-africa/ethiopia/b194-ethiopia-ominous-new-war-amhara>>, consulté 31 mars 2024.

4. Pour reprendre la pensée de J. Grajales, *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*, Paris, Karthala, 2016. Pour une approche plus ancrée du mouvement, voir T. Makahamadze et M. Fikade, « Popular Protests in the Amhara Region and Political Reforms in Ethiopia, 2016-2018 », *Journal of Eastern African Studies*, vol. 16, n° 1, 2022, p. 115-137; M. Labzaé, « Wolqayt, la terre promise et ses limites. Mobilisations nationalistes amhara, foncier et bureaucratie dans la guerre civile éthiopienne (2016-2022) », *Critique internationale*, n° 99, 2023, p. 119.

en février 2023, l'administration autonome du SSC-Khatumo est établie après d'intenses soulèvements armés contre les forces armées du Somaliland⁵. Au Soudan, à la mi-avril 2023, les groupes miliciens institutionnalisés en force armée, les Rapid Support Forces (RSF) du général Mohamed Hamdan Dagalo, dit Hemedti, et l'armée soudanaise conduite par le général Abdalfattah al Burhan s'affrontent dans Khartoum pour le contrôle de l'État. Le conflit gagne rapidement le reste du pays et fait ressurgir en périphérie des conflictualités anciennes. À partir de critères ethniques, les populations massalit, non arabes, de l'Ouest du Darfour sont massacrées par les RSF et un demi-million de personnes fuient vers le Tchad après le nettoyage ethnique de la ville d'Al-Geneina⁶. En janvier 2024, des affrontements reprennent entre des factions armées dinka à la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud pour le contrôle de la région pétrolière d'Abyei. Des dizaines de civils sont tués et déplacés. Plus de cinq ans après la signature des accords de paix, le Soudan du Sud reste parcouru par des affrontements armés de basse intensité, chaque force politique essayant de s'assurer un contrôle politique territorialisé par les armes. Au même moment, Abiy Ahmed, le Premier ministre éthiopien, signe avec le Président Bihi du Somaliland un accord autorisant l'Éthiopie à exploiter commercialement le port de Berbera, ainsi qu'à y établir une base navale, en échange d'une reconnaissance de l'État somalilandais⁷. Cet accord réveille les craintes d'un embrasement régional avec une potentielle entrée en conflit de la Somalie.

Quelques années auparavant, en 2011, la sécession du Soudan du Sud avait représenté une étape majeure dans la déconstruction des ensembles nationaux hérités des colonisations africaines ou européennes⁸. Ce dossier documente ainsi une phase tardive d'une trajectoire socio-politique marquée par le fait «impérial», et que Jean-François Bayart qualifie de séquence nationale-libérale⁹,

5. J. Norman, «Conflict in Las Anod and Crisis in Somaliland» [en ligne], Dansk Institut for International Studies, 9 mars 2023, <<https://policycommons.net/artifacts/3529061/conflict-in-las-anod-and-crisis-in-somaliland/4329899/>>, consulté 15 février 2024.

6. E. Brachet, «Au Soudan la ville de Geneina théâtre de massacres à grande échelle : "Ce qui s'est passé est un génocide"» [en ligne], *Le Monde*, 26 janvier 2024, <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/01/26/au-soudan-la-ville-d-al-geneina-theatre-de-massacres-a-grande-echelle-ce-qui-s-est-passe-est-un-genocide_6213220_3212.html>, consulté 21 avril 2024.

7. Les termes exacts de l'accord n'ont pas été révélés publiquement.

8. Le Somaliland a déclaré son indépendance en 1991, faisant valoir la spécificité du protectorat britannique, et l'Érythrée a fait sécession de l'Éthiopie en 1993 pour des motifs partisans, mais au nom d'un nationalisme et d'un fait postcolonial. De même, la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud recouvre une délimitation provinciale du *condominium* anglo-égyptien. Voir Ø. H. Rolandsen, «Too Much Water under the Bridge: Internationalization of the Sudan—South Sudan Border and Local Demands for Its Regulation», in C. Vaughan, M. Schomerus et L. de Vries (dir.), *The Borderlands of South Sudan: Authority and Identity in Contemporary and Historical Perspectives*, New York, Palgrave Macmillan, 2013, p. 23-44.

9. «Le passage d'un monde d'empires, dominant leur territoire par l'administration indirecte de la diversité, à un monde d'États-nations centralisés et promouvant de gré ou de force l'unité culturelle, quitte à recourir si besoin à la purification ethnique». J.-F. Bayart, *L'impasse nationale-libérale. Globalisation et repli identitaire*, Paris, La Découverte, 2017, p. 8-9.

mais il ne réduit pas la conflictualité à un rejeu ou à une simple contestation de ce legs colonial¹⁰ et souhaite poser la question de la place sociale de la violence dans un moment que l'on peut qualifier de néolibéral. Ainsi ce dossier ne nie pas l'historicité des conflits mais se concentre davantage sur leur économie politique et sur l'inégalité sociale qui caractérise le rapport à la violence.

Localement ancrées, combinant à la fois des identités périphériques et des proximités corporatistes ou partisans avec le pouvoir, les contestations armées que l'on étudie visent les gouvernements centraux et remettent en question la nature de l'État (sa composition au Soudan et au Soudan du Sud, sa délimitation en Somalie, sa structuration en Éthiopie et au Puntland¹¹, ou sa reconnaissance et ses frontières au Somaliland). Traversés par des tensions liées à la reconnaissance de souverainetés multiples, au partage des pouvoirs et des ressources, ces espaces entrent en rébellion – c'est du moins comme tels, comme des rebelles, qu'ils sont qualifiés par les pouvoirs centraux (et les observateurs internationaux), éludant ainsi le caractère relatif de leur dissidence¹² et surévaluant leurs intentions prédatrices¹³. À mesure que les ressources légales des États se raréfient¹⁴, et partant, leurs capacités redistributives, les gouvernements semblent toujours plus prompts à renforcer leurs pratiques coercitives. De même, l'émergence dans la région d'un capitalisme marchand extractif militarisé et dérégulé contribue à accroître la violence¹⁵. Réforme de l'État, stratégie d'accumulation et contestations de légitimités (politique, identitaire et territoriale) dessinent des configurations fragmentées, volatiles mais régulées par la violence, en d'autres termes, des conflits armés. Avec cette escalade continue de la violence, on observe une évolution de son périmètre social. Les conflits engagent désormais directement et publiquement les gouvernements centraux – et non simplement leurs forces armées, militaires ou miliciennes – et l'ensemble des populations civiles vivant dans les zones de combat – et non simplement les combattants – à travers une mobilisation des identités et un enrôlement dans la violence.

Les guerres civiles qui sont au cœur de dossier s'inscrivent dans un *continuum* de la violence que les contributions renseignent. La violence y est considérée comme un phénomène dont les manifestations se déploient à toutes les échelles

10. R. Marchal, « Guerres civiles en Afrique, un legs colonial? », *Pouvoirs*, n° 188, 2024, p. 109-119.

11. Autoproclamé indépendant en 1998, le Puntland cherche à faire partie d'une fédération somalienne.

12. Jacobo Grajales qualifie de dissidence relative les constructions et les incorporations réciproques entre les groupes paramilitaires et les administrations étatiques. Voir J. Grajales, *Gouverner dans la violence...*, *op. cit.*

13. Voir P. Collier, « Doing Well out of War: An Economic Perspective », in M. Berdal et D. M. Malone (dir.), *Greed and Grievance: Economic Agendas of Civil Wars*, Boulder, Lynne Rienner, 2000, p. 91-112; et sa critique par R. Marchal et C. Messiant, « De l'avidité des rebelles. L'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier », *Critique internationale*, n° 16, 2002, p. 58-69.

14. À l'inverse, les ressources illégales s'accroissent. Voir dans ce dossier l'entretien avec Medhane Tadesse réalisé par Emmanuelle Veuillet.

15. M. Duffield et N. Stockton, « How Capitalism is Destroying the Horn of Africa: Sheep and the Crises in Somalia and Sudan », *Review of African Political Economy*, 2023, DOI: 10.1080/03056244.2023.2264679.

et de nombreuses formes de violence sont présentées dans ce dossier (individuelles et collectives, structurelles et réactionnelles).

Ces conflits imposent et, surtout, légitiment une violence structurelle instituée en mode de gouvernement et qui s'accompagne d'entreprises génocidaires. Ils induisent donc des recompositions socio-politiques profondes, voire systémiques, mais continuent cependant d'être appréhendés à l'aune d'analyses qui mettent en avant soit une conflictualité ethnique, soit une hyper-personnalisation du pouvoir, soit une guerre par proxy des puissances du Golfe.

APPROCHE ANTHOLOGIQUE ET SITUÉE DE LA VIOLENCE

Ce dossier répond à un double objectif. Comme toute recherche inductive en science sociale, il vise principalement à documenter des situations peu renseignées. Travaillant sur des conflits en cours, l'administration de la preuve constitue un objectif en soi, d'autant plus difficile à atteindre que les obstacles liés à l'accès au terrain, à l'information et à sa politisation sont nombreux. Ce dossier cherche également à donner sens à ces reconfigurations violentes qui sont le produit de trajectoires sociales et militaires partagées, mais qui s'inscrivent dans des contextes politiques très singuliers. Il propose ainsi de relever, à travers une démarche inductive, la gageure qui consiste à construire l'analyse à l'échelle sous-régionale de la Corne de l'Afrique.

Pour ce faire, il emprunte au champ de l'anthropologie de la violence et parie sur la portée analytique de l'exercice anthologique, suivant en cela la démarche de Nancy Scheper-Hughes et Philippe Bourgois¹⁶. Comme d'autres approches, généralistes ou plus ciblées sur l'étude de la violence, il vise à rassembler une empirie variée ancrée dans des contextes différents afin de faire émerger un *continuum* de la violence¹⁷. Dans un moment politiquement polarisé et idéologiquement en transformation, il vise surtout à se départir des catégories préétablies et des typologies de rigueur pour mieux comprendre les transformations en cours. Cela d'autant plus que la littérature sur les conflits est déjà riche en approches classificatoires dont Roland Marchal et Christine Messiant montrent bien le caractère artificiel¹⁸. Pour ce faire, il souhaite d'ailleurs insister sur les conditions – structures et généalogies – préalables à la mise

16. N. Scheper-Hughes et P. Bourgois, *Violence in War and Peace: An Anthology*, Malden, Wiley-Blackwell, 2004.

17. Sur les dynamiques d'ancrage des dispositifs guerriers, voir entre autres R. Bazenguissa-Ganga et S. Maki (dir), *Sociétés en guerre. Ethnographies des mobilisations violentes*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2012; J. M. Weinstein, *Inside Rebellion: The Politics of Insurgent Violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

18. Pour une présentation claire du champ des études sur la guerre, voir R. Marchal et C. Messiant, « Les guerres civiles à l'ère de la globalisation. Nouvelles réalités et nouveaux paradigmes », *Critique internationale*, n° 18, 2003, p. 91-112.

en œuvre des affrontements. L'accent est mis sur les violences structurelles et leurs manifestations contextualisées, le dossier privilégiant les phénomènes localisés et ancrés¹⁹ et leur empirie.

Il saisit avec un certain pragmatisme toutes les occasions d'adopter un discours critique, qu'elles soient ou non disciplinairement ancrées, et assume pleinement le caractère hétéroclite du recueil anthologique. Il souhaite non seulement faire varier les cas, mais également les paroles, les modes d'écriture et les formes de l'analyse. À travers l'anatomie politique, la généalogie, la contextualisation, la comparaison ou l'ethnographie, il s'agit d'adopter une lecture dynamique de ce *continuum*. À travers des entretiens, un témoignage et des articles, il s'agit de recentrer les sciences sociales sur leur portée critique. À ce titre, l'anthologie constitue un exercice pleinement analytique et témoigne d'un usage possible de la boîte à outils des sciences sociales, plus ouvert mais non moins rigoureux.

De même, l'anthologie nous intéresse parce qu'elle fait sens dans la diversité et la pluralité de ses contributions et reconnaît le primat d'une recherche collective. C'est pour nous l'occasion de souligner la contribution à ce dossier d'un collectif structuré autour du projet COPE (Conflict and Politics in Ethiopia²⁰).

Enfin, l'anthologie, sans présupposer de hiérarchies entre les dynamiques ou les cas présentés, sélectionne et expose téléologiquement les éléments d'une démonstration critique – ici sur l'évolution du contrôle de la violence dans l'organisation sociale. Le dossier vise à assurer une cohérence analytique entre les différentes contributions en proposant une hypothèse, qui en aucun cas ne doit ni lisser la diversité des empiries ni ne prétend englober la variété des trajectoires politiques de la violence dans une lecture subsumante du néolibéralisme. Au contraire, en ancrant la violence dans ce paradigme idéologique, elle cherche à produire des correspondances et à générer des questionnements, mais reconnaît pleinement les écarts que les contributions peuvent individuellement entretenir avec une hypothèse pensée *a posteriori*.

Ce dossier propose ainsi, à travers l'ordre des différentes contributions, une double hypothèse : sur le caractère national-libéral de l'historicisation des formes de gouvernement, qu'il emprunte à une analyse de Jean-François Bayart centrée sur le Moyen-Orient et Afrique du Nord²¹ ; et sur une des caractéristiques néolibérales, politique et structurelle, de la violence, qu'il emprunte à une réflexion sur la conversion, économique et sécuritaire, de la gauche française²²,

19. Voir L. Bonelli, « De l'usage de la violence en politique », *Cultures et conflits*, n° 81-82, 2011, p. 7-16.

20. COPE est un projet ANR (2023-2027) qui rassemble une vingtaine de chercheurs, dont une majorité de chercheurs éthiopiens, et produit des analyses situées sur les différents fronts et arrière-fronts de la guerre civile en cours en Éthiopie.

21. J.-F. Bayart, *L'impasse national-libérale...*, op. cit.

22. F. Lordon, « Violences néolibérales », *Mouvements*, n° 23, 2002, p. 41-48.

et qui a trait à son ancrage social et sociétal. Il rappelle ainsi que « l'étude de cas » est tout sauf un enfermement analytique²³ et que les trajectoires, bien que localisées, ne sont en rien civilisationnelles.

Faisant la part belle aux entretiens, ce dossier débute par le témoignage exceptionnel d'un jeune combattant des Forces de défense du Tigray (TDF) (Serbi Netsanet). Il se poursuit par une réflexion sur la constitution et la structuration des groupes armés et leur rapport à l'État, à travers deux textes sur le Soudan. L'interview d'un intellectuel de la scène publique régionale, expert sur les processus de paix (Medhane Tadesse), dialogue avec un article sur le devenir de la révolution soudanaise et le conflit en cours écrit par un politiste spécialiste des mouvements sociaux au Soudan et au Tchad (Clément Deshayes). Le dossier amorce ainsi une seconde partie de l'analyse au grain plus fin, produisant des études situées et localisées. Emmanuelle Veuillet, politiste spécialiste de la guerre civile du Soudan du Sud, rappelle combien l'ancrage territorial des groupes combattants cadre le conflit et ses débouchés politiques. Getaneh W. Chemed, un (ancien) enseignant de l'université d'Ambo, produit une anatomie politique de la violence exercée par le gouvernement éthiopien dans le Wollega et remet en perspective la mobilisation des populations oromo. Mehdi Labzaé, sociologue spécialiste de l'État et des questions foncières en Éthiopie, vient conclure ces études de cas avec une reconstitution de la trajectoire génocidaire qui s'est mise en place dans l'Ouest du Tigray et ouvre des perspectives sur une lecture agraire de l'économie politique du conflit éthiopien. Le dossier engage alors la dernière étape de sa réflexion, un questionnement généralisé sur l'économie politique du conflit – reprenant ainsi une question déjà soulevée sur le Soudan. Dans un entretien, l'écrivaine Semhal M. Zenawi, en tant que témoin privilégié de la fin du régime de son père, Meles Zenawi, l'ancien Premier ministre de l'Éthiopie, détaille la trajectoire qui a mené à un abandon de l'État développemental éthiopien, qu'elle attribue aux luttes factionnelles et à la conversion néolibérale des élites de l'ancienne coalition au pouvoir. Finn Stepputat et Jethro Norman concluent ce dossier par une mise en perspective à l'échelle de la mer Rouge des rapports de pouvoir et de conflictualité qui sous-tendent le développement du port de Berbera au Somaliland.

23. À condition que la généralisation soit bien cadrée pour permettre ici de transposer l'analyse des gauches européennes aux régimes de la Corne de l'Afrique. Voir B. Friot et F. Lordon, *En travail. Conversations sur le communisme*, Paris, La dispute, 2021.

DÉRÉGULATIONS ET COMPÉTITIONS NÉOLIBÉRALES :**METTRE EN ORDRE PAR LA VIOLENCE**

Guerres civiles et insurrections locales participent d'une mise en ordre de la violence, « sous des formes contrôlables et échangeables²⁴ », intentionnelle ou conjoncturelle. La violence politique, ou le passage à la violence en politique, s'inscrit dans des configurations sociales et politiques que ce dossier souhaite étudier horizontalement et verticalement.

Se méfiant des États et des peuples, mais ne pouvant se passer ni de règles, ni des individus consommateurs, le projet néolibéral propose un nouvel ordonnancement du monde, une rationalité dominante et globalisante « qui tend à structurer et à organiser non seulement l'action des gouvernants mais jusqu'à la conduite des gouvernés eux-mêmes²⁵ ». Le moment que nous vivons aujourd'hui, et qui dans la Corne de l'Afrique fait suite au démantèlement impérial présenté par Jean-François Bayart, engage ainsi toute une série de re-régulations : financiarisation globalisée du capitalisme, renforcement autoritaire et destruction de l'État-providence, individualisation et responsabilisation des subjectivités et, comme nous souhaitons le travailler dans ce dossier, libération socialement différenciée de la violence. Du fait d'une croyance dans les bienfaits de la concurrence dans tous les champs de l'activité humaine, la rationalité néolibérale promeut toute une série de normes et de mesures : bureaucratisation des activités, expertise de la décision politique, entrepreneuriat de soi-même, ou encore, pour Pierre Dardot, Haud Guéguen, Christian Laval et Pierre Sauvêtre, guerre civile²⁶. Dans la conquête du pouvoir et les visées totalisantes du projet néolibéral, le contrôle des sociétés par la violence et la conflictualisation de leurs antagonismes (partisans, identitaires, territoriaux ou économiques), qui caractérisent en partie les guerres civiles, s'instituent en mode de gouvernement. Or les effets sociaux de ce gouvernement par la violence sont très contrastés²⁷.

Le dossier se propose ainsi de restituer, à l'échelle de la Corne de l'Afrique, ce mouvement de conversion du sens social et de la légitimité politique de la violence produit par le néolibéralisme. Il n'ambitionne pas de démontrer – à

24. F. van Acker et K. Vlassenroot, « Les "maï-maï" et les fonctions de la violence milicienne dans l'Est du Congo », *Politique africaine*, n° 84, 2001, p. 104.

25. P. Dardot et C. Laval, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2010, p. 24. Ici, l'on voit bien, selon la définition d'une gouvernementalité de type foucauldienne, que le projet néolibéral ne saurait se réduire à une dimension economiciste et encore moins à une idéologie du laisser-faire. Construit en Occident contre les idéologies totalitaires du XX^e siècle promouvant une violence d'État, particulièrement contre le socialisme, il recourt également à la violence d'État en promouvant un renforcement autoritaire des régimes.

26. P. Dardot, H. Guéguen, C. Laval et P. Sauvêtre, *Le choix de la guerre civile. Pour une autre histoire du néolibéralisme*, Montréal, Lux éditeur, 2021.

27. « [Les guerres civiles néolibérales] opposent des oligarchies coalisées à certains secteurs de la population, moyennant l'appui actif d'autres secteurs de cette dernière. Mais cet appui n'est jamais donné d'avance, il doit être chaque fois obtenu par l'instrumentalisation des divisions existantes, en particulier les plus archaïques. » P. Dardot et al., *Le choix de la guerre civile...*, op. cit., p. 16.

rebours et par l'absurde – la conversion idéologique de l'ensemble des régimes de la Corne, mais propose une hypothèse ancrée dans un ordre idéologique à ce point dominant que l'on peut raisonnablement en attendre des effets localisés. Des effets dont témoigne en partie le concept de « *political marketplace*²⁸ » élaboré par Alex de Waal dans un ouvrage qui décrit, en le qualifiant historiquement mais sans en dire le nom idéologique, la compénétration des rationalités de la concurrence et des éthos darwinistes entre les champs politique et économique, qui promeut des formes de gouvernements violents aux règles changeantes²⁹.

À l'invitation de Semhal M. Zenawi, qui inscrit le conflit au Tigray dans la conversion néolibérale du précédent régime éthiopien, ce dossier poursuit une intuition analytique largement confortée par des réflexions sur la violence néolibérale³⁰. Il travaille « l'improbable combinaison » nationale-libérale et, à l'instar de Jean-François Bayart, en observe les effets en termes de différenciation sociale, qu'il approfondit toutefois. Là où, de façon provocante, le politiste résume sa vision du national-libéralisme à une polarisation idéologique de la société – « aux riches le libéralisme et aux pauvres le nationalisme³¹ » –, ce dossier propose d'approfondir la question de la segmentation des sociétés par la violence et d'observer les variations socialement situées de son intensité. Il s'intéresse particulièrement à l'exercice de la violence physique et ajoute à la formulation précédente l'antienne de Frédéric Lordon – aux riches la violence symbolique, aux pauvres la violence physique.

Identifiées par le philosophe et économiste français Frédéric Lordon, les constructions symboliques de la violence qui fondent l'ordre social moderne involuent, dans leur moment néolibéral, vers un exercice socialement différencié de la violence brute³². Ce moment où les codifications sociales de la violence – et donc de sa maîtrise – sont déconstruites par la reconnaissance et l'affirmation, *par les gouvernants*, du primat néolibéral d'une libération des

28. Pour une critique de la notion de « *political marketplace* », voir M. Debois et B. Samuel (coord.), « Alex de Waal. *The Real Politics of the Horn of Africa. Money, War and the Business of Power*. Londres, Polity Press, 2015, 220 pages », *Politique africaine*, n° 148, 2017, p. 183-199. Une critique dont on s'étonne qu'elle ne considère pas la néolibéralisation des pratiques politiques dans les phénomènes décrit et que ce dossier propose de considérer plus directement.

29. A. de Waal, *The Real Politics of the Horn of Africa: Money, War and the Business of Power*, Londres, Polity Press, 2015.

30. G. Chamayou (dir.), C. Schmitt et H. Heller, *Du libéralisme autoritaire*, Paris, La Découverte, 2000 ; G. Chamayou, *La société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La fabrique éditions, 2018. Sur les violences contenues dans le néo-darwinisme, voir B. Stiegler, « Il faut s'adapter ». *Sur un nouvel impératif politique*, Paris, Gallimard, 2019.

31. J.-F. Bayart, *L'impasse national-libérale...*, *op. cit.*

32. F. Lordon, « Violences néolibérales », art. cité. Les processus sociaux de sublimation de la violence physique, que Norbert Elias (*La civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, 1973) pense comme une pacification (civilisation) de la société, sont contredits par une valorisation néolibérale de l'agressivité et de la compétition qui produit de la violence, et particulièrement de la violence physique.

« forces de la concurrence » nous semble être le moment que renseignent toutes les contributions.

Ainsi, ce qui semble faire sens dans ce dossier n'est pas la massification de la violence, ni même son intensité, mais sa combinatoire proprement néolibérale, légitime et dérégulée à la fois – apparent paradoxe que l'approche anthologique permet de saisir sans en épuiser le sens. À y regarder de plus près, cette hypothèse nous invite davantage à questionner l'ancrage social de la violence physique que son extension proprement dite. Reconnaître le coût que les groupes populaires paient au déplacement social et symbolique de la violence ne revient pas à adopter une approche victimaire trop linéaire qui supposerait que les pauvres ne font que fournir la chair à canon – ce qu'ils font massivement toutefois. Cela incite plutôt à relever le fait qu'ils sont à la fois victimes et bourreaux d'une violence dont ils co-construisent aussi les enjeux et les légitimités, un phénomène qui conduit à une déresponsabilisation toujours plus profonde des élites dans la production de cette violence.

L'autre question que soulève particulièrement cette hypothèse porte sur les formes locales de la dérégulation (néolibérale) et des conditions de déclenchement de cette violence³³. Ce qui constitue une question centrale qui ne peut trouver de réponse qu'à travers la richesse des approches empiriques. Dans le cas de la milicianisation de l'État soudanais, Medhane Tadesse et Clément Deshayes nous invitent ainsi à considérer les forces armées comme des institutions crépusculaires³⁴ et posent la question d'une dérégulation institutionnelle – en partie attribuée aux outils globalisés de la réforme du secteur de la sécurité (RSS). À l'inverse, plus communément pour une critique du néolibéralisme, on lit, en arrière-plan de la démonstration de Mehdi Labzaé, les modalités de la dérégulation du marché foncier et la mise en œuvre d'un registre ethnicisé de la libération des terres.

Destructive, et *donc* créative selon cette perspective idéologique³⁵, la violence réorganise les ordres politiques et sociaux. Frédéric Lordon nous alerte particulièrement sur les conséquences classistes, dans le contexte occidental, de cette déconstruction socialement inégale qu'abordent les textes d'Emmanuelle Veuillet et de Serbi Netsanet. La violence ordinaire, en fondant des hiérarchies sociales³⁶,

33. M. Duffield et N. Stockton, « How Capitalism is Destroying the Horn of Africa... », art. cité, observent ainsi comment, incontrôlé, dérégulé (« *unchecked* ») et militarisé, le capitalisme marchand produit de la violence.

34. Institution résultant de la démultiplication des régulations produites par une glocalisation des registres normatifs et un affaiblissement de l'État, perdant de sa capacité à établir la norme. C. Lund (dir.), *Twilight Institutions: Public Authority and Local Politics in Africa*, Malden, Wiley-Blackwell, 2007.

35. D. Harvey, « Neoliberalism as Creative Destruction », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 610, 2007, p. 22-44.

36. R. Da Cunha Dupuy et L. Revilla, « Les rapports sociaux de coercition », *Politique africaine*, n° 170, 2023, p. 5-16.

et le conflit et le post-conflit, en permettant une mobilité sociale et une conversion de capital social, participent à la construction des sociétés. Pourtant, dans ce dossier, les contributions observent le caractère destructeur de la violence et les créations sociales néolibérales ne sont pas travaillées.

Le dossier pose l'hypothèse que, pour les régimes et les gouvernements de la Corne de l'Afrique, plus ou moins marqués par le socialisme ou le Parti communiste, la conversion tardive au néolibéralisme³⁷ produit un brutalisme des régimes³⁸ et une exposition massive et rapide des sociétés à la violence. Dans cette trajectoire socio-politique de routinisation de la violence³⁹, ce moment de libération de la violence physique sur les groupes populaires constitue un moment que le dossier envisage comme une matrice des violences de guerre. Ainsi dérégulée, la violence est tout sauf « incivile⁴⁰ » ou relevant d'un laisser-aller, mais témoigne au contraire d'un projet idéologique et de dispositifs institutionnels très construits. Dans cette accoutumance à la violence comme dans sa libération, l'État conserve en effet un pouvoir de mise en forme des comportements et d'institution du « normal⁴¹ ».

Ce dossier propose donc d'observer les manifestations, les effets d'engrenage et les conséquences politiques de cette libération de la violence. Il permet d'éclairer plusieurs points : le moment de libération et la genèse de cette violence ; la participation de gouvernements qui dérèglent la violence et la produisent ; sa massification, c'est-à-dire la multiplication, socialement située, des acteurs s'emparant des pratiques brutales nouvellement légitimées et encouragées par l'éthos guerrier de leurs gouvernants.

S'il porte une attention moins soutenue au caractère relationnel de la violence et à son intentionnalité, cela tient principalement aux conditions de l'enquête et de l'observation. Nombreuses toutefois sont les contributions qui réfléchissent aux rôles des élites, aux renouveaux des pratiques de gouvernement et à la transformation des États dans ce déploiement de la violence.

37. Ou la déconstruction plus lente des empires, dirait J.-F. Bayart, *L'impasse national-libérale...*, op. cit.

38. J.-C. Monod, « Autoritarisme », in D. Fassin (dir.), *La société qui vient*, Paris, Seuil, 2022, p. 222-241. Voir particulièrement la section « Autoritarisme ou "brutalisme" ? », p. 229-232. L'auteur définit le brutalisme comme une brutalisation (au sens de G. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette littérature, 1999) de la vie politique, soit une imprégnation (habitation) des discours et des pratiques politiques – historiquement nourris par des épisodes violents passés – par un climat d'agressivité favorisant la promotion de nouvelles violences, plus radicales.

39. M. Debos, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris, Karthala, 2013.

40. Sur la critique de la catégorie de guerre incivile décrivant le déferlement de violence des « nouvelles » guerres civiles et leur absence de régulation par le droit international, voir R. Marchal et C. Messiant, « Les guerres civiles à l'ère de la globalisation... », art. cité, p. 103.

41. B. Hibou, *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte, 2011.

CONFLITS ET GÉNOCIDES

Classiquement, la territorialité étatique au sein de laquelle s'exerce une violence légitime constitue le premier de ses cadres de contrôle⁴². Les revendications territoriales, les disputes frontalières expriment cette délimitation politico-territoriale des souverainetés étatiques – et populaires. L'autodétermination, ses revendications et les manières de l'obtenir sont ainsi au cœur de la violence politique qui s'exerce actuellement dans la Corne de l'Afrique. Si le maintien de ces lignes d'affrontements plaide en faveur d'une pérennité des logiques politiques de la guerre⁴³, force est de considérer, à partir des réalités contemporaines de la Corne, ses liens avec les crises redistributives du capitalisme néolibéral⁴⁴.

Les reformulations violentes des régimes d'accumulation que les gouvernants de ces États ont provoquées en consentant à s'assujettir au(x) marché(s) dépassent les seuls motifs de la prédation économique en temps de guerre – lesquels opèrent cependant toujours⁴⁵ – et posent des questions plus politiques⁴⁶. Les réaménagements des logiques et des logistiques transnationales globalisées exposées dans l'article sur le corridor de Berbera (Stepputat et Norman) montrent combien elles soulèvent des questions d'*imperium* et de souveraineté. Les inégalités croissantes qui en résultent sont alors communément interprétées comme la marque de hiérarchies « naturelles », culturalistes et racistes dans ces espaces pluri-ethniques, et non comme résultant de la conversion – idéologique et politique – de leurs élites. On observe de la part de ces dernières une mobilisation accrue du référent identitaire⁴⁷ – et pas uniquement de la part des élites de gouvernements, comme le montre l'évolution des discours de haine ethnique dans l'Ouest tigréen. Faillis, démissionnaires, ces États n'en sont pas moins forts. Bien au contraire, enjoins de garantir la régulation des marchés, ils conservent des prérogatives régaliennes qui se resserrent sur les champs sécuritaires et militaires et produisent ainsi

42. Selon les modèles d'une conflictualité territoriale de souveraineté, plus intentionnelle et stato-centrée. M. Kaldor, *New and Old Wars...*, *op. cit.* Dans leur dimension territoriale mais pas seulement.

43. P. Richards et K. Vlassenroot, « Les guerres africaines du type fleuve Mano. Pour une analyse sociale », *Politique africaine*, n° 88, 2002, p. 13-26.

44. Voir ainsi la prise en compte croissante des crises du capitalisme dans l'appréhension des conflits, à l'instar du parcours analytique de M. Duffield, *Global Governance and the New Wars*, Londres, Zed Press, 2001 ; M. Duffield et N. Stockton, « How Capitalism is Destroying the Horn of Africa... », art. cité.

45. Voir ainsi une lecture d'économie politique sur le contrôle des flux marchands de sésame entre le Soudan et l'Éthiopie, Ahmed Soliman et Abel Abate Demissie, « The "Conflict Economy" of Sesame in Ethiopia and Sudan », *Research Paper*, XCEPT/Africa Programme, Londres, Chatham House, avril 2024.

46. K. Mkutu, M. Müller-Koné et E. A. Owino, « Future Visions, Present Conflicts: The Ethnicized Politics of Anticipation Surrounding an Infrastructure Corridor in Northern Kenya », *Journal of Eastern African Studies*, vol. 15, n° 4, 2021, p. 707-727.

47. J.-F. Bayart, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.

des formes hybrides d'État-armée, comme en témoignent les deux contributions sur le Soudan (Deshayes, Medhane Tadesse). Un gouvernement par la violence s'instaure à mesure que les groupes armés s'insèrent dans des réseaux étatiques⁴⁸ qu'ils mobilisent toujours plus.

Instrumentalisée au moyen de catégories gestionnaires ou d'imaginaires nationaux ethnicisés, la gestion des populations – et non plus leur gouvernement, voire leur développement – prépare l'élimination des surnuméraires⁴⁹. Les conflits, les déplacements de populations et les famines qu'ils provoquent tuent en nombre. Les Nations unies estiment ainsi que 12 000 personnes sont mortes depuis le début du conflit au Soudan, que 8 millions ont été déplacées et que 19 millions d'enfants sont privés de scolarisation⁵⁰. Sur le conflit au Tigray, l'on s'accorde pour l'instant les chiffres de 500 000 combattants et 360 000 civils tués⁵¹ – et des centaines de milliers de déplacements forcés⁵².

Comment hésiter alors à concevoir que ces conflits s'accompagnent d'entreprises génocidaires? Ajoutant aux réflexions sur la « condition inhumaine⁵³ » comme processus éliasien de dé-civilisation des mœurs faisant resurgir (brutalement) le caractère primordial de la violence dans l'organisation sociale, les contributions documentent et pensent les massacres de masse ou les génocides en dehors des catégories juridiques et institutionnelles⁵⁴. Elles donnent à voir les dynamiques internes, les processus « d'engrenage » dans l'intensité et dans la généralisation de la violence. Elles ne catégorisent pas ces réalités encore faiblement reconnues et cherchent à dévoiler ce que Nancy Scheper-Hughes et Philippe Bourgois qualifient d'autres formes de génocide : « qui sont si aisément transformé en "secrets de polichinelle" et normalisés dans l'invisibilité⁵⁵ ». Cette diversification des formes de génocide implique toutefois une volonté

48. J. Grajales, *Gouverner dans la violence...*, op. cit.

49. J. Comaroff et J. Comaroff, *Zombies et frontières à l'ère néolibérale. Le cas de l'Afrique du Sud post-apartheid*, Paris, Les prairies ordinaires, 2010.

50. International Commission of Human Rights Experts on Ethiopia, « Comprehensive Investigative Findings and Legal Determinations » [en ligne], 13 octobre 2023, <<https://reliefweb.int/report/ethiopia/comprehensive-investigative-findings-and-legal-determination-international-commission-human-rights-experts-ethiopia-ahrc54crp3>>, consulté 21 avril 2024.

51. A. De Waal et Mulugeta Gebrehiwot Berhe, « Ethiopia Back on the Brink » [en ligne], *Foreign Affairs*, 8 avril 2024, <<https://www.foreignaffairs.com/ethiopia/ethiopia-back-brink>>, consulté 17 mars 2024.

52. Report of the Ethiopian Human Rights Commission (EHRC)/Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR) Joint Investigation into Alleged Violations of International Human Rights, Humanitarian and Refugee Law Committed by all Parties to the Conflict in the Tigray Region of the Federal Democratic Republic of Ethiopia [en ligne], 2021, <<https://digitallibrary.un.org/record/3947207?ln=fr&v=pdf>>, consulté 21 avril 2024.

53. J. Assayag, « Leçons de ténèbres. Violence, terreur, génocides », *Les temps modernes*, n° 626, 2004, p. 275-304.

54. Pour une présentation du génocide dans sa construction et sa spécificité juridique, voir A. Rabinbach, « Raphael Lemkin et le concept de génocide », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 189, 2008, p. 511-554.

55. « To make public the other kinds of genocides that are so easily transformed into "public secrets" or normalized into invisibility ». N. Scheper-Hughes et P. Bourgois, *Violence in War and Peace...*, op. cit., p. 9.

d'éradication physique et symbolique d'un peuple, la mobilisation de l'appareil d'État et des violences de masses, autant de phénomènes qui illustrent particulièrement bien cette libération néolibérale de la violence.

CONTEXTUALISATIONS POLITIQUES DE LA VIOLENCE

Le fait d'opter pour une approche située de la violence et de restituer les configurations politiques internes de la Corne de l'Afrique ne constitue aucunement une négation de leur dimension scalaire⁵⁶, et les deux extrémités de la dynamique sont bien considérées dans le dossier : la néolibéralisation et ses tendances à la globalisation des normes et des échanges, et à l'autre bout de l'échelle, l'ancrage dans les territoires locaux. Si notre hypothèse suppose que le déferlement néolibéral de la violence – et surtout sa justification idéologique – gagne l'ensemble de la Corne, l'on suppose également que les structururations locales jouent, de différentes manières, un rôle dans les dynamiques des conflits.

Dans la plupart des articles, les dynamiques de contestation politique s'expriment par un positionnement des acteurs dans un gradient centre/périphérie, cristallisant à la fois l'exclusion sociale, le contrôle coercitif ou extractif d'un territoire par le centre (fusse-t-il simplement un ailleurs), et soulevant des questions de souveraineté locale, ou autochtone. À rebours d'une lecture homogénéisante de l'exercice de la violence, la contribution d'Emmanuelle Veuillet rappelle, en prenant en compte l'ordinaire de la guerre, que la trajectoire des groupes armés de la province d'Équatoria-Occidental au Soudan du Sud est largement déterminée par les contraintes et les opportunités de leurs ancrages territoriaux – lesquels ne constituent pas nécessairement des entités ethniques. Depuis cette autre extrémité de l'échelle, on observe tout de même la progression d'une régulation politique par la violence, son irruption dans les sociétés locales et ses tentatives d'institutionnalisation.

Les crises politiques, voire partisans, qui surviennent dans la Corne de l'Afrique mettent en jeu des questions de compétition pour l'accès aux ressources, directes ou indirectes, de l'État. Deux jours avant le déclenchement des affrontements à Khartoum, les RSF prenaient le contrôle de la ville de Méroe, puis de son aéroport, et mettaient ainsi en évidence le fait qu'ils entretenaient, déjà à ce moment-là, une compétition avec l'armée pour le contrôle des sites de production aurifère du Soudan⁵⁷. Dans quelle mesure le recours à la violence par l'État, ou par les forces qui s'en réclament tout en le contestant, constitue-t-il une nouvelle

56. Au sens d'une structuration scalaire comme définie par N. Brenner, « The Limits to Scale? Methodological Reflections on Scalar Structuration », *Progress in Human Geography*, vol. 25, n° 4, 2001, p. 591-614.

57. Mawahib Abdallatif, « Sudanese Army and Rapid Support Forces Clash over Territory » [en ligne], *The East African*, 13 avril 2023, <<https://www.theeastafrican.co.ke/tea/news/rest-of-africa/sudan-army-rsf-clash-over-territory-4197858>>, consulté 30 mars 2024.

régulation de l'activité économique? C'est sur quoi les articles du dossier nous incitent à réfléchir.

Dans un entretien réalisé par Mehdi Labzaé, Semhal M. Zenawi évoque les enjeux et les tensions qui ont mené à l'abandon du modèle du *Democratic Developmental State* (DDS) articulant intimement et singulièrement, sous la direction de l'État-parti, le développement socio-économique et l'encadrement politique des populations. Sa contribution historicise la conversion tardive au néolibéralisme du régime éthiopien et l'ancre dans des luttes factionnelles au sein de la coalition de l'EPRDF (Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front). Dans cet entretien critique, elle observe comment l'abandon du DDS par Haïlemariam Dessalegn a représenté un moment charnière dans la transformation de l'État-parti éthiopien, que l'actuel Premier ministre a pleinement embrassé dans une dynamique – si ce n'est un projet – de déconstruction nationale.

Ensuite, à l'échelle individuelle, la guerre constitue une opportunité inédite de promotion sociale, et pour des investissements ou des transactions économiques nouvelles, au point que les parties en conflit peuvent partager un objectif commun qui est de s'arroger ce marché du conflit⁵⁸. Sur ce point, la contribution d'Emmanuelle Veuillet insiste bien sur l'inégale structuration sociale de cette accumulation rendue possible par le conflit – qui reste réservée aux élites, et pas nécessairement aux élites nationales, comme le rappellent Finn Stepputat et Jethro Norman.

Enfin, la dernière contribution pose très explicitement la question du recours à la violence dans les régulations néolibérales, et en l'occurrence dans l'un de leur modèle de développement transnational: le corridor. À travers une réflexion sur le développement du port de Berbera au Somaliland, Finn Stepputat et Jethro Norman observent les rapports de pouvoirs au sein d'une science du capitalisme: la logistique. Sa récente capacité à réaménager les espaces politiques, et les relations internationales est minutieusement détaillée à l'échelle de la mer Rouge. Le renouvellement néolibéral de la territorialité naît ainsi du contrôle des nœuds de circulation et fait écho aux projets éthiopiens de corridor ferroviaire évoqués par Semhal M. Zenawi, mais également aux remarques de Getaneh W. Chemedra sur les barrages routiers organisés par les milices oromo. On observe comment cette nouvelle géographie politique s'ancre dans des revendications autonomistes locales et soutient leur répression. Entre infrastructure globalisée et autochtonie politique, l'article présente la dimension pluri-scalaire de cette économie néolibérale de la violence et témoigne en même temps de la capacité du commerce à renforcer les États tout en les *dénaturant*⁵⁹.

58. K. David, «Incentives and Disincentives for Violence», in M. Berdal et D. M. Malone (dir.), *Greed and Grievance...*, op. cit., p. 19-42.

59. T. Hagmann et F. Stepputat (eds), *Trade Makes States: Governing the Greater Somali Economy*, Londres, Hurst, 2023.

USAGES STRATÉGIQUES⁶⁰ DE LA VIOLENCE CONTRE LE PEUPLE ET L'ÉTAT

Deux dynamiques sont particulièrement détaillées dans ce dossier, l'exposition des sociétés à des violences d'une intensité croissante et la milicianisation des États. Une milicianisation dans le cadre de laquelle les opérateurs de la violence ne seraient plus simplement étroitement connectés aux détenteurs de l'autorité étatique, pour reprendre une autre des caractéristiques de la séquence national-libérale, mais auraient intimement fusionné avec eux.

La paupérisation massive des sociétés, particulièrement dans les campagnes, est la première des violences qui frappent ces sociétés. Elle conduit à un enrôlement stratégique dans les métiers des armes, qui ne sert l'ascension que de quelques élites. Toutes les contributions montrent l'inégale confrontation des groupes sociaux à la violence que le témoignage de Serbi Netsanet décrit de manière détaillée. Il entre aussi en résonance avec les analyses de Semhal Meles sur les élites de l'EPRDF – qui ne sont pas exclusivement et, surtout, ne se pensent pas à l'époque comme seulement tigréennes. Le « gradient de symbolisation » évoqué par Frédéric Lordon⁶¹ se matérialise soudainement grâce à la lecture croisée de ces deux textes et au retour réflexif qu'ils proposent sur le recours la violence dans la société éthiopienne. On observe un recours à une violence structurelle dans le texte de Semhal M. Zenawi, et à une violence physique dans celui de Serbi Netsanet, soit à une même violence plus ou moins symbolisée parce que différemment située socialement.

Comme une portion croissante de la société, Serbi Netsanet a été formé à l'université. C'est un fils de paysan et il nous explique qu'il a rejoint les Forces armées de défense du Tigray suite aux massacres des habitants de son village afin de rechercher un recours qu'il supposait contrôlé à la force et que l'expérience de la guerre a révélé beaucoup moins maîtrisé. Son témoignage nous montre comment la discipline et l'organisation des corps combattants reproduisent des hiérarchies sociales et des logiques politiques passées. Il nous fait découvrir une version de la lutte armée, en général mais dans le Tigray tout particulièrement, très peu romantique, et ce en dépit des registres locaux de la mobilisation guerrière et du capital symbolique de la lutte armée présents dans l'histoire politique locale.

L'exercice de la violence physique sur et par les groupes populaires se caractérise par sa massification – le nombre de victimes dont parlent les auteurs est toujours élevé et les massacres jalonnent les différents textes. De même,

60. Dans l'un des sens foucaaldiens de la stratégie, l'élimination de l'adversaire.

61. « Ainsi, d'une extrémité à l'autre de la société, il y a un gradient de symbolisation, qui permet aux uns les formes les plus abstraites et les plus métaphoriques et condamne les autres aux formes les plus brutes et les plus physiques de la même violence agonistique, et qui donne des expressions différentes et différemment légitimes à une même réalité compétitive. » F. Lordon, « Violences néolibérales », art. cité, p. 44.

les violences sont toujours de plus en plus mortelles, mutilent et asservissent les corps quand elles ne tuent pas. Getaneh W. Chemedo propose ainsi une analyse clinique des violences exercées dans le Wollega dans le cadre de la répression des groupes d'opposition armée de l'Armée de libération oromo (OLA). Il fait l'hypothèse, centrale dans ce dossier, d'un usage politique de la violence servant la (re)construction de l'État – à la fois fédéral et fédéré – dans une marge politique de l'Éthiopie.

Enfin, la contribution de Mehdi Labzaé documente et reconstitue la mécanique et les effets d'engrenages dans la politique de nettoyage ethnique qui a été menée dans l'Ouest du Tigray par les gouvernements centraux, amhara et leurs élites – marchandes notamment. Elle constitue une contribution rare, par la précision de ses observations et la rigueur apportée au recueil de la parole des victimes, par sa capacité à restituer l'ensemble d'un processus en même temps que le détail apporté à la reconstitution précise de dix massacres. Enfin, la rigueur de l'analyse, ancrée dans une démonstration de sciences sociales et alliée au caractère non conventionnel de son exposition, parachève la pluralité des voix d'une démarche anthropologique.

Dans le cadre de cette dénaturation néolibérale d'États incapables d'assurer leurs missions régaliennes les plus élémentaires (nourrir et protéger), plusieurs communications réfléchissent à la structuration des groupes miliciens et questionnent la milicianisation des États. Le fait milicien concentre des questionnements communs sur la dimension politique de la violence et sur l'exercice (para-)étatique de la force. Si Arthur Quesnay⁶² rappelle que ces dispositifs aboutissent à une gouvernance transnationale des populations et à quel point les logiques internationales (néolibérales et globalisées⁶³) participent de leur formation, il s'agit plus dans ce dossier d'observer la manière dont la constitution de milices – au sein et en dehors des corps armés de l'État – et leur (ré)institutionnalisation progressive et variée participent à la transformation des États et à leur brutalisme. L'entretien avec Medhane Tadesse réalisé par Emmanuelle Veuillet expose ce déploiement et pose l'hypothèse de la milicianisation des États – en l'appréhendant non pas comme une métaphore de leur caractère prédateur et violent, mais comme une transformation sociologique profonde de l'institution et une réorientation de ses missions. Une hypothèse qui fait parfaitement écho à la dénaturalisation néolibérale et autoritaire des États posée par Frédéric Lordon, ou aux modalités paramilitaires d'un gouvernement par la violence étudiées par Jacobo Grajales. Si les contributions qui évoquent directement cette question abordent des situations soudanaises, il ne faut pas oublier que les milices amhara *fanno* participent également – dans

62. A. Quesnay, « Régimes miliciens et gouvernement transnational des guerres civiles. Introduction », *Cultures et conflits*, n° 125, 2022, p. 7-20.

63. Le poids du néolibéralisme y est davantage envisagé dans ses dimensions géopolitiques et moins dans ses dimensions proprement politiques comme ce dossier ambitionne de le faire.

la plus grande violence – à la déconstruction puis à la reconstruction de l'État dans l'Ouest du Tigray.

À travers un exercice extrêmement fouillé d'historicisation du politique contemporain, Clément Deshayes propose une analyse du processus thermidorien⁶⁴ d'achèvement de la révolution soudanaise. Il observe combien la dichotomie usuelle dans l'analyse du fait politique soudanais entre groupes civils (partisans) et militaires se fond dans une réalité milicienne qui se forge sur des ancrages sociaux et identitaires variés et au gré de configurations changeantes. Le conflit actuel ne constituant pas la moindre de ces opportunités politiques.

En effet, comme nous explique Emmanuelle Veuillet pour le Soudan du Sud, le fait milicien promet (davantage qu'il ne le permet) une mobilité sociale ascendante à travers l'acquisition de ressources par la violence et la conversion du capital combattant en capital politique. Il permet surtout de s'affranchir des règles étatiques pour le contrôle des marchés et favorise le développement de la contrebande et de trafics nombreux, comme le rappelle Medhane Tadesse.

ENQUÊTE ET ÉTHIQUE DE LA VIOLENCE

À l'heure où les combats n'ont pas cessé, où la partialité des acteurs publics est de mise et où la justice ne peut être rendue, le recours aux sciences sociales ne doit pas être négligé. Avec d'autres, ce dossier réfute l'idée d'un exceptionnalisme méthodologique pour l'analyse des situations de violence et de conflits⁶⁵, et considère la violence comme un fait social comme un autre, parmi d'autres. Ce faisant, il entend faire usage des outils usuels des sciences sociales pour appréhender la violence dans son *continuum*. Il va toutefois en peu plus loin que les propositions de la sociologie politique contemporaine⁶⁶ adoptant les méthodes de la sociologie de l'action publique ou de l'ethnographie, et propose de faire preuve d'une certaine audace dans la documentation des faits – une tâche généralement ardue en situation de conflit.

Sans perdre en rigueur analytique, la démarche anthropologique nous permet alors d'accroître la consistance empirique de l'exposition des faits et de reposer la question des modalités d'écriture d'une anthropologie de la violence politique.

64. Voir E. Fantini, *Good governance e restaurazione autoritaria in Etiopia*, Thèse de doctorat, Turin, Université de Turin, 2008.

65. K. Vlassenroot, « War and Social Research: The Limits of Empirical Methodologies in War-Torn Environments », *Civilisations*, vol. 54, n° 1-2, 2006, p. 191-198 ; J. Grajales et C. Jouhanneau, « L'ordinaire de la sortie de guerre. Sociologie de l'action publique après la violence armée », *Gouvernement et action publique*, vol. 8, n° 4, 2019, p. 7-23 ; P. Richards (dir.), *No Peace, No War: An Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*, Oxford, James Currey, 2005.

66. J. Grajales et C. Jouhanneau, « L'ordinaire de la sortie de guerre... », art. cité, p. 10 ; L. Bonelli, « De l'usage de la violence en politique », art. cité, p. 11.

Force est de constater qu'il y a bien des terrains impossibles d'accès – directement ou indirectement –, particulièrement pour nos collègues issu-e-s des sociétés en guerre, et que le danger que représentent les situations que ce dossier documente expose les individus à des violences multiples et qui ne sont pas simplement perçues comme telles. Non pas qu'il soit impossible de se rendre sur le terrain, car les conditions d'accès sont toujours évolutives, mais elles demeurent limitées, et il nous faut savoir être opportunistes et justement considérer l'éventail des paroles disponibles. En l'occurrence, dans ce dossier, nous ne considérerons pas que les « écarts épistémologiques qui traversent la perception, l'expérience et les représentations de la violence vécue⁶⁷ » invalident les témoignages. Faisant le choix ne pas ignorer cette langue des victimes de la violence, nous ouvrons le dossier à des témoins privilégiés des reconfigurations du temps présent.

Sur ces terrains dangereux, il ne faut donc pas limiter nos enquêtes et réduire nos dispositifs d'investigation, mais au contraire les ouvrir et recueillir toutes les paroles qui se prêtent à un exercice critique de déconstruction tel que pratiqué par les sciences sociales. Ouvrir nos enquêtes et nos pratiques, c'est d'abord et avant tout ne pas suspendre notre présence, notre analyse et notre travail d'écriture, mais surtout d'enquête. Toutes les contributions en témoignent, l'on peut toujours faire de la recherche en temps de conflit – l'observation ethnographique n'étant pas la seule méthode envisageable.

Sur la question du primat de l'observation directe rendue impossible par le conflit, le texte de Getaneh W. Chemedà répond par un l'effort de catégorisation des formes de violence d'État exercées dans le Wollega. Il traduit ainsi l'adaptation d'un dispositif d'analyse – et non d'enquête⁶⁸ – à un contexte dans lequel il n'est aujourd'hui plus possible de recueillir un matériau de première main. Il s'agit ainsi pour Getaneh W. Chemedà d'objectiver le contenu de rapports et de comptes rendus divers par un exercice clinique d'anatomie des événements. À cette même question, le texte de Mehdi Labzaé répond par une enquête *a posteriori* auprès de témoins directs des violences. Il objective la violence génocidaire par une restitution détaillée de ses engrenages et de ses acteurs.

Ce dossier ne soupèse pas le pour et le contre en minorant les points de vue, et en distribuant également les paroles sur la base de positionnements identitaires ou politiques. Il contextualise les légitimités et les rapports de pouvoir ; un gouvernement en guerre est considéré comme un acteur du conflit parmi d'autres. Il vise à « remettre en perspective [l]es cadres d'élaboration et de qualification

67. C. Makaremi, « "États d'urgence ethnographiques" : approches empiriques de la violence politique », *Cultures et conflits*, n° 103-104, 2016, p. 15-34.

68. La réflexion sur les dispositifs d'enquête, et sur le primat de l'observation et de l'ethnographie est d'ailleurs ouverte et, avec Daniel Bizeul, nous ne les pensons pas *a priori* nécessaires à l'administration de la preuve. Voir D. Bizeul, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue française de sciences politiques*, vol. 57, n° 1, 2007, p. 69-89.

juridique de la violence⁶⁹», notamment parce que les sciences sociales – à la différence du droit – permettent de restituer ses dimensions plus subjectives – et dans tous les cas plus politiques.

Peu de contributions documentent en temps de conflit les transformations internes aux sphères de pouvoir, la sociologie des gouvernants violents. Si le recueil se fait encore à travers les victimes, le soldat, et non le commandant, c'est parce que le véritable danger de l'enquête se trouve aujourd'hui dans les coulisses du pouvoir. Le renforcement autoritaire de régimes brutaux s'accompagne d'un contrôle renforcé de l'information – et non simplement d'une censure – qui permet difficilement de confronter leurs pratiques à un appareil critique, et plus encore de le rendre public.

Nous avons donc fait le choix d'anonymiser scrupuleusement le témoignage d'ouverture qui livrait un document sans filtre. Son auteur a choisi comme pseudonyme, Serbi Netsanet, « Vent de liberté » ■

Sabine Planel

Institut des mondes africains (Imaf),

Institut de recherche pour le développement (IRD)

69. C. Makaremi, « "États d'urgence ethnographiques"... », art. cité.